



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/124

Genève, le 28 janvier 2016

- Aux Etats Membres et Membres du Secteur de l'UIT-D;
- Aux associations régionales et sous-régionales de régulateurs;
- Aux opérateurs de télécommunication/TIC;
- Aux institutions de financement et de développement;
- Aux organisations régionales et sous-régionales

Objet: 15ème Forum sur la régulation des télécommunications/TIC et le partenariat en Afrique (FTRA-2016), Sofitel Hotel Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire, 23-25 mars 2016

Madame, Monsieur,

L'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ont l'honneur de vous inviter au 15ème Forum sur la régulation des télécommunications/TIC et le partenariat en Afrique (FTRA-2016), qui se tiendra au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 23 au 25 mars 2016. Sur la base des propositions faites par les participants au 14ème Forum (Victoria Falls, Zimbabwe, 3-6 septembre 2013), le thème retenu pour l'édition de cette année est "Problèmes liés à la réglementation dans une société de l'information sans frontières".

Ce Forum est organisé par l'UIT, en collaboration avec l'Autorité de régulation des télécommunications de la Côte d'Ivoire (ARTCI), en partenariat avec le Réseau des régulateurs des télécommunications africains et le Groupe de travail régional africain sur les questions relatives au secteur privé.

Le Forum vise essentiellement à échanger des données d'expérience et à définir de bonnes pratiques, en vue de mettre en place des conditions propices aux investissements dans les infrastructures, les applications et les services TIC au service du développement socio-économique des pays.

En effet, avec un marché des télécommunications qui évolue toujours plus vite, la convergence et la transformation du marché entraînent de plus en plus une remise en cause des politiques et des réglementations en vigueur. Cette année, les débats porteront sur le rôle des régulateurs et de toutes les parties prenantes dans la fourniture d'un accès financièrement abordable aux TIC et dans la mise en place de l'inclusion numérique pour tous. Les thèmes abordés seront, entre autres: passage du protocole IPv4 au protocole IPv6 en Afrique, conséquences et enjeux liés aux acteurs "over-the-top", neutralité des réseaux, prise en charge des technologies évoluées et création de contenus locaux pour le continent.

La participation au FTRA-2016 est ouverte aux Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur de l'UIT-D, aux associations régionales et sous régionales de régulateurs, aux opérateurs de télécommunication/TIC, aux institutions de financement et de développement et aux organisations

régionales ou sous-régionales.

Les documents relatifs à cet évènement (note d'information, programme provisoire, formulaire d'inscription et formulaire de réservation d'hôtel) sont disponibles en ligne sur le site web de l'UIT, à l'adresse www.itu.int/ITU-D/afr/events/FTRA/2016. L'inscription se fera **de préférence en ligne** à travers le même lien au plus tard le **29 février 2016**. Le programme provisoire détaillé est joint en Annexe.

Le Forum se déroulera sans document papier. Les participants sont donc invités à télécharger les documents dont ils ont besoin. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré pendant le Forum.

Veillez lire attentivement les informations concernant les obligations en matière de visa et de vaccins pour l'entrée en Côte d'Ivoire. Afin de bénéficier des tarifs d'hôtel préférentiels négociés par le Coordinateur national du Forum, les participants sont invités à remplir le formulaire de réservation et à le retourner directement à l'hôtel de leur choix.

Le pays hôte assurera le transport de tous les délégués entre l'aéroport et les hôtels, et entre les hôtels et le lieu de la réunion, et vice versa, pour tous les délégués.

Pour faciliter le planning et la coordination des transports, les délégués sont invités à retourner par fax ou courriel le formulaire indiquant leurs numéros de vol, les dates et heures (d'arrivée et de départ) à Mme BESSOU Assoumou Régina Fleur, Chef du Département de la Coopération Internationale (tél.: +225 20 34 58 80, fax: +225 20 34 43 75, mobile: +225 07 81 52 08, courriel: bessou.regina@artci.ci; fleuregina@yahoo.fr) avec copie à Mmes Anna Barboza et Oumou Niang (tél : +221 33 859 70 10/21, Fax: +221 33 868 63 86, courriels : itu-dakar@itu.int , ftra2016@itu.int).

Mme Sofie Maddens, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial (tél.: +41 22 730 6256, courriel: sofie.maddens@itu.int) et M. Ali Drissa Badiel, Représentant de zone de l'UIT pour l'Afrique de l'Ouest (tél.: +221 33 859 70 10/21, courriel: AliDrissa.Badiel@itu.int) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je serai très heureux de vous rencontrer à l'occasion de ce Forum et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Brahima SANOU
Directeur